



n° 398 - 13 JUIN 2018

> À la une

Déclaration sociale des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés : difficultés de connexion

Vous êtes nombreux à rencontrer des difficultés pour faire la déclaration sociale de vos clients PAMC.

Près de 1 000 cabinets ont déjà envoyé au Conseil supérieur les dossiers qu'ils n'arrivaient pas à déclarer.

Tous ces incidents ont été transmis par l'Ordre à l'ACOSS pour traitement.



Vous êtes concerné ? Envoyez vos dossiers sur la boîte mail clubsocial@cs.experts-comptables.org, en précisant impérativement le Siret du cabinet et celui des clients concernés.

Ne tardez pas, la déclaration doit être effectuée **au plus tard le 15 juin 2018**.

EN SAVOIR PLUS



Fiscal



IFI : pour rétablir vos déclarations au 15 juin, retrouvez les commentaires de l'administration fiscale



Alors que les redevables de l'IFI ont jusqu'au 15 juin pour déposer leurs déclarations, l'instruction est enfin publiée. Les redevables concernés y trouveront des précisions sur la valorisation des parts de sociétés immobilières, le calcul du ratio immobilier, les passifs non admis en déduction, ...

EN SAVOIR PLUS

Vie des cabinets



Les pratiques managériales des cabinets vues par les experts-comptables



Plus de 2 000 experts-comptables ont répondu à l'enquête sur les pratiques managériales des cabinets et partagé leurs modes de management, leur gestion des ressources humaines, ou encore leur regard sur le management pratiqué de manière globale au sein de la profession et les pratiques innovantes en la matière.

[VOIR L'ÉTUDE](#)

Au programme

73^e Congrès de l'Ordre

73^e CONGRÈS DE L'ORDRE DES EXPERTS- COMPTABLES

Les quatre rapporteurs du congrès, Marie-Dominique Cavalli, Catherine Grima, Yann Benchora et Gilbert Le Pironnec dévoilent dans une nouvelle vidéo la « raison essentielle » de venir au congrès. Prenez 2 minutes de votre temps pour découvrir leurs arguments. S'ils vous ont convaincu, n'attendez plus et inscrivez-vous maintenant afin de bénéficier de la remise de 20% sur les droits d'inscription jusqu'au 30 juin.

[VOIR LA VIDÉO](#)

Marketing



Revoir le 7^e rendez-vous marketing



Retrouvez la vidéo du 7^e rendez-vous Marketing « *Comment bien vendre ses missions de conseil* » pour la première fois au format webinaire, et qui a été retransmis en direct le 4 juin dernier. Objectif : découvrir les trois étapes fondamentales de la mise en place d'une démarche marketing commerciale afin de bien vendre ses missions de conseil.

[VISIONNER LA VIDÉO](#)

Pour aller plus loin

- Le Roadbook déclinant les points clés de la vente des missions de conseil

Bibliovigie



Traitement comptable des réclamations de la contribution de 3 %

La commission commune de Doctrine comptable du CSOEC et de la CNCC précise la comptabilisation des restitutions réclamées au titre de la contribution de 3 % sur les dividendes.

EN SAVOIR PLUS

Agenda

18 juin 2018



Diplôme universitaire de droit fiscal européen

L'université de Bourgogne propose, dans le cadre de la formation continue, un diplôme universitaire de droit fiscal européen destiné aux professionnels du droit fiscal qui souhaitent se doter d'une solide culture fiscale européenne et maîtriser les principes généraux de la fiscalité internationale et européenne.

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

30 juin 2018



Masterclass TVA

L'université de Bourgogne propose, dans le cadre de la formation continue, la 11^e promotion de son cycle de perfectionnement Masterclass TVA, pour permettre aux professionnels d'approfondir certains points techniques et de prendre en compte les évolutions récentes de la TVA.

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

2 juillet 2018

**Les missions auprès
des Comités Sociaux et Économiques, CSE :**

Qu'est-ce qui change pour les experts-comptables
après les ordonnances Macron ?

Les missions auprès des CSE après les ordonnances Macron

Le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables vous invite à assister à une présentation des nouvelles dispositions qui encadrent le Comité Social et Économique (nouvelle instance fusionnée) et de leurs impacts sur les missions de l'expert-comptable.

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

4 juillet 2018

LA REVISION DES VALEURS LOCATIVES FONCIERES :
Sachez vérifier vos avis de taxe foncière et de CFE

Mercredi 04 juillet 2018 de 08h30 à 10h30
Salons Hoche
9 avenue Hoche - 75008 Paris

La révision des valeurs locatives foncières : sachez vérifier vos avis de taxe foncière et de CFE

Le Club fiscal organise sa prochaine conférence le 04 juillet prochain de 08h30 à 10h30 aux Salons Hoche à Paris.

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

6 septembre 2018



Initiez-vous au secteur agricole

Le Conseil supérieur propose une formation pour présenter les spécificités comptables et fiscales d'un dossier agricole. Les inscriptions en ligne seront bientôt possibles sur le site de l'Ordre.

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux



Les sites de l'Ordre

FISCAL - SOCIAL
BIBLIORDRE - BOUTIQUE



Pour vous désabonner, [cliquez ici](#)